

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Mairie de MIOS
-
Service des marchés publics
Hôtel de ville
Place du 11 Novembre
BP 13
33380 MIOS
Tél: 05.56.26.66.21
Fax : 05.56.26.41.69
Mail : mairie@villemios.fr

TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE RAMONET DE LACANAU DE MIOS

LOT N° :

N° de marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

MAIRIE DE MIOS

Objet du marché :

Travaux d'extension de l'Ecole Ramonet de Lacanau de Mios

Imputation budgétaire :

Chapitre : 23
Article : 2313
Code service : 2131
Fonction : 213
Collectivité : MIOS
Exercice : 2011/20 12

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Maîtrise d'œuvre :

**MARTINS ARCHITECTURE
9 rue Buhan
33000 BORDEAUX
Représenté par Monsieur José MARTINS**

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage)

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire

Ordonnateur :

Mairie de MIOS

Comptable public assignataire des paiements :

**Monsieur le Trésorier Principal d'Audenge
15 Boulevard Gambetta
33980 AUDENGE**

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>

PREAMBULE: LISTE DES LOTS (MARCHES SEPARES)

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
01	GROS ŒUVRE
02	CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE
03	ETANCHEITE
04	MENUISERIE
05	PLATRERIE
06	PLOMBERIE
07	ELECTRICITE
08	CHAPE LIQUIDE
09	CARRELAGE FAIENCE
10	SOL SOUPLE
11	PEINTURE

LOT N° :

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M
.....
.....
.....
.....
.....

- ☐ agissant pour mon propre compte¹ ;
☐ agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....
.....

- ☐ agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
☐ agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
☐ agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe⁴.

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁵, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières numéro 2010-05, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

Les travaux définis au C.C.A.P. sont divisés en 11 lots (tranche unique).

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

⁵ Rayer la mention inutile

Les travaux du lot concerné par cet acte d'engagement seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

pour la solution de base :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°..... annexé(s) à l'acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

Montant hors taxe : Euros
TVA (taux de %) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en lettres :
.....

Article 3 : Délais d'exécution

Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 38 semaines période de préparation et période de congé comprises.

Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du lot concerné de commencer en premier l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées au C.C.A.P.

A titre indicatif, les travaux débiteront à compter du 04 juin 2012 jusqu'au 08 mars 2013, **période de préparation comprise.**

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur⁶ :

☐ un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

⁶ Cocher la case correspondant à votre situation

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée :

☐ en ce qui concerne l'offre de base du marché 2011/2012 pour un montant de :

.....
.....

Le présent acte d'engagement comporte les annexes énumérées ci-après :

libellé	Clause insertion sociale	DPGF			
Nombre					

Signature du pouvoir adjudicateur en vertu de la délibération relative aux attributions du **Maire** par délégation.

A MIOS, le

Le Maire,
François CAZIS